



NAO DU 08 02 2007  
St Etienne

Lors de cette rencontre la direction nous a fait un état des lieux de la société en terme de CA et de clients.

Comme par le passé le tableau à été très noir, sur la situation pour l'année écoulée, à cela s'est ajouté l'annonce du mandat de vente et le départ à la retraite de M Jambon directeur général.

La rencontre a été programmée de 10h30 à 13h30.

La direction a donné la parole aux délégations aux environs de 13h30 ?

Comme à leur habitude la bande des 5 a fait une déclinaison de leurs demandes pour ne pas dire la présentation d'un catalogue, particulièrement notre organisation majoritaire, vous la connaissez, l'organisation qui signe tout et n'importe quoi, qui demande même l'application de la grille de branche qu'elle a négocié (Pour info, cela équivaut à valider les propositions de la chambre patronale, propositions au raz des pâquerettes, propositions inchangées depuis 4 réunions de la branche concernant le sujet.sic....)

Pour la CFDT nous avons demandé le calendrier de la NAO, puis nous avons abordé le thème concernant les salaires avec une demande se déclinant comme suit :

**1,5 % au 1 mars.**

**1 % au 1 juillet.**

Nous avons aussi demandé la revalorisation du **plateau repas** à hauteur du forfait établi pour les repas en cafétéria lors de nos déplacements à savoir **12,20 euros**.

Nous avons également souhaité aborder **la mise en place de la GPEC**, (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences).

Revoir **le statut des salariés à temps partiel**, afin de leur permettre d'occuper un deuxième emploi.

Ouvrir enfin une véritable négociation sur **l'égalité professionnelle**.

Idem pour **les salariés âgés**.

Obtenir **un bilan de l'accord handicapé** concernant l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.

Connaître les modalités d'application du décret concernant **la lutte contre le tabagisme passif sur le lieu de travail**.

Et en dernier lieu un rappel de notre ancienne demande concernant **l'affichage des noms des DS dans chaque établissement de l'entreprise**.

Suite de la NAO le 27 février et fin le 8 mars.

La direction est rester très frileuse lors de la déclinaison des demandes des OS.